



STATEMENT OF THE EUROPEAN UNION
BY H.E. AMBASSADOR LUIS VASSY
PERMANENT REPRESENTATIVE OF FRANCE TO THE OPCW
AT THE 99th SESSION OF THE EXECUTIVE COUNCIL
(The Hague, 8-11 March 2022)

Agenda item 6 – General debate

I have the honour of speaking on behalf of the European Union (EU).

The Candidate Countries Albania, Montenegro, North Macedonia and Turkey, the country of the Stabilisation and Association Process and potential candidate Bosnia and Herzegovina, and the EFTA (European Free Trade Association) countries Iceland, Liechtenstein and Norway, members of the EEA (European Economic Area), as well as Georgia and Ukraine align themselves with this statement.

Andorra, Monaco and San Marino also associate themselves with this statement.

Mrs. Chairperson,

The 99th session of the Executive council opens in the context of ones of the darkest hours for Europe since World War II. The European Union condemns in the strongest possible terms the Russian Federation's unprovoked and unjustified military aggression against Ukraine. By its illegal military actions, Russia is grossly violating international law and the principles of the UN Charter and undermining European and global security and stability. Russia bears full responsibility for this act of aggression and all the destruction and loss of life it will cause. It will be held accountable for its actions. The European Union demands that Russia immediately ceases its military actions, unconditionally withdraws all forces and military equipment from the entire territory of Ukraine and fully respects Ukraine's territorial integrity, sovereignty and independence within its internationally recognised borders. In this context, the European Union wishes to denounce unfounded statements by Russian officials on allegations to commit provocations with chemical components in Ukraine.

The European Union (EU) extends its warm thanks to the Chairperson, H.E. Ambassador Abdelouahab Bellouki of Morocco, for his dedication and successful tenure as Chair of the Executive Council under challenging circumstances. We wish him all the best in his new responsibilities. The European Union would also like to thank Ambassador Gudrun Lingner of Germany, Vice-Chairperson of the Executive Council, for ensuring continuity and guiding the preparatory work for the 99th Session in an effective manner. I would also like to express our gratitude to all of the facilitators for their efforts in taking issues forward in their respective areas.

The European Union reiterates its full confidence in the OPCW Technical Secretariat, including its professionalism, impartiality, and its well-established technical expertise in implementing the Convention and tasks assigned to it by the States Parties. It is my pleasure to inform the Executive Council that the European Union has decided to make a further contribution of EUR 1,6 million in support of the OPCW's activities. This concrete assistance is dedicated to enhancing OPCW operational effectiveness through satellite imagery.

The European Union underlines the complementarity of the efforts and cooperation between the OPCW and the United Nations. We appreciate the regular sharing of information of the OPCW activities and investigations with the United Nations Secretary-General, as well as the Director-General's briefings to the UN Security Council. We remain steadfast in defending the OPCW against attacks on its integrity and credibility through deliberate campaigns of state-sponsored disinformation.

Mrs. Chairperson,

The 29th of April 2022 will mark the 25th Anniversary of the entry into force of the Chemical Weapons Convention. The European Union welcomes the successful and verified destruction of 99% of the chemical weapons stockpiles declared by possessor States. Despite of the progress made in this regard, the re-emergence of use of chemical weapons is one of the most urgent threats to international peace and security. The Fifth Review Conference will be an opportunity to consider how to ensure the continued relevance of the Convention as a key instrument of the international non-proliferation and disarmament regime. In this regard, the European Union and its Member States will contribute actively and constructively to the work

of the Open Ended Working Group (OEWG). Achieving a common vision on countering the re-emergence of chemical weapons and safeguarding the global non-use norm is a shared responsibility between all States Parties.

Mrs. Chairperson,

The Decision adopted by the 25th Conference of the States Parties to the Chemical Weapons Convention suspending the voting rights and privileges of the Syrian Arab Republic due to Syria's failure to comply with the Convention is a strong message by the international community against impunity for the use of chemical weapons, and in defence of International Law, including International Humanitarian Law.

The European Union welcomes the Decision and considers it an appropriate response by the Conference to the clear violation by the Syrian Arab Republic of the Convention and its core principles. This Decision comes more than eight years after the adoption of the United Nations Security Council resolution 2118 (2013) and is a consequence of the continued failure of Syria to fully declare and destroy its chemical weapons programme. In order to reverse the decision, Syria needs to resolve the pending issues, declare the full extent of its chemical weapons programme, and return to full compliance with the Convention.

The Syrian regime's failure to respect its international obligations under the Convention is substantiated through comprehensive and thorough investigations carried out by the Joint UN – OPCW Investigation Mechanism (JIM) as well as the OPCW Declaration Assessment Team (DAT), Fact-Finding Missions (FFM) and the Investigation and Identification Team (IIT). The European Union strongly condemns the use of chemical weapons by the Syrian Arab Air Force in Ltamenah in March 2017 and in Saraqib in February 2018, as concluded by the OPCW Investigation and Identification Team reports. The European Union welcomes the issuing of the two latest reports of the FFM and takes note of their conclusions confirming the use of chemicals as weapons in Marea, on 1st September 2015, and Kafr Zeita on 1 October 2016, respectively.

The European Union commends the work of the Technical Secretariat on all aspects of the Syrian chemical weapons programme. In this context, we value the confidential TS briefings to States Parties on their on-going work and working methods. We also commend the Director-

General's continuous efforts to engage with the Syrian Arab Republic, and we encourage Syria to act constructively, as there is no alternative to cooperation. Refusal to issue visas for OPCW staff and preventing their deployment on the ground seriously hampers the work of the Technical Secretariat and its ability to fulfil its mandate. This is contrary to the obligations of States Parties under Art VII, paragraph 7, of the Convention. We therefore urge Syria to issue visas without delay for all staff members of the OPCW, including all the members of the DAT, in accordance with the Convention and UNSCR 2018.

The European Union looks forward to the continuation of the work of the IIT and the release of its next reports, and is determined to ensure full follow up of all findings. We have already imposed restrictive measures on 32 senior Syrian officials and scientists and two entities for their role in the development and use of chemical weapons. We are ready to consider introducing further measures as appropriate, and we will continue to work towards ensuring full accountability for those responsible for these egregious crimes.

The European Union and its Member States will continue to work at national and international levels in order to address chemical weapons attacks and other atrocities committed in the Syrian Arab Republic. The European Union also continues to support collective efforts to ensure accountability for perpetrators of chemical attacks through the International Partnership Against Impunity for the Use of Chemical Weapons (PAI).

Mrs. Chairperson,

Addressing the threat from chemical weapons use is a key item on the Executive Council agenda and is essential for upholding international norms related to chemical weapons use. The European Union reiterates its strong concerns that the Russian Federation still has not reacted to international calls, including those reiterated on the occasion of the 98th session of the Executive Council and during the 26th Conference of States Parties in December 2021, for a thorough and transparent investigation into the assassination attempt on the Russian opposition politician Mr. Alexei Navalny. The poisoning of Mr. Navalny in Russia by a military chemical nerve agent of the "Novichok" group in August 2020 (a substance developed by Russia), has been confirmed, beyond doubt, by specialised laboratories in Germany, France and Sweden, as well as by the OPCW. The European Union has condemned the poisoning in the strongest possible terms.

Impunity for the use of chemical weapons must not and will not be tolerated. On 15 October 2020, the European Union introduced a sanction regime dedicated to fighting the proliferation and use of chemical weapons. Under that regime, the EU has designated five Syrian officials and one entity involved in Syria's chemical weapons program, as well as ten Russian nationals and one entity linked either to the Salisbury attack or the poisoning of Mr. Navalny with the "Novichok" nerve agent. Furthermore, fully in line with the findings of the report on the poisoning of Mr. Navalny issued on 10 January 2022 by the Parliamentary Assembly of the Council of Europe (PACE), the European Union member states join PACE in calling upon the Russian Federation to "fulfil its obligations under the Chemical Weapons Convention, including by investigating the alleged development, production, stockpiling, and use of a chemical weapon on Russian territory, and by providing substantive replies to questions posed by other States parties", including to the questions asked by 45 States Parties in the framework of Art. IX, paragraph 2 of the Convention on 5th October 2021.

The European Union once again urges the Russian Federation, with full transparency and without further delay, to disclose and to explain credibly the circumstances of the assassination attempt against Mr. Navalny.

Mrs. Chairperson,

The Chemical Weapons Convention is a key instrument of the global disarmament and non-proliferation architecture. It requires a predictable and solid financial base to reach a world free of chemical weapons. The European Union calls upon all States Parties to pay their assessed contributions in full and on time.

A successful transformation of the OPCW laboratory into a Centre for Chemistry and Technology (CCT) will be key to enhancing the Organisation's capacity to perform its core tasks in verification, inspection and capacity building. An important number of States Parties have committed voluntary funding to the establishment of the "ChemTechCentre". The European Union has made a substantial voluntary contribution to this project amounting to EUR 16,1 million, including voluntary contributions made by EU Member States in their national capacity. We would like to commend the Director-General for the progress achieved and keeping the "ChemTechCentre" project on track despite the exceptional circumstances.

We call on all States Parties to support and contribute to this project, which will not only benefit all States Parties, including in capacity-building, but also the Technical Secretariat, by contributing towards its capabilities in investigation, verification and assistance.

Mrs. Chairperson,

The European Union commends the Director-General for working towards a more gender-balanced, diverse and representative Technical Secretariat. We look forward to further progress in this area, including the enhancement of gender mainstreaming and the sharing of results with States Parties. This should include progress updates on implementation of the Gender and Diversity Audit's recommendations.

The European Union welcomes efforts to amend the OPCW Tenure Policy, with a view to improving the Technical Secretariat's ability to maintain key expertise required to ensure the continued implementation of the Convention.

The German initiative on Executive Council business continuity aims at providing guidance for emergency circumstances, in which in-person meetings are not possible and it might therefore become necessary to use virtual meeting technology for Executive Council meetings or sessions. The European Union congratulates States Parties on their constructive engagement in this matter and fully supports the resulting draft decision tabled by a growing, cross-regional group of States Parties including Germany. All members of the OPCW Executive Council are strongly encouraged to join the broad consensus and to support the adoption of this decision.

Mrs. Chairperson,

We take this opportunity to thank the Director-General Arias and his staff for their efforts in ensuring the implementation of the Convention in spite of the challenges caused by the COVID-19 pandemic. We look forward to returning to pre-pandemic meeting practices as soon as conditions allow.

I would kindly ask you to consider this statement as an official document and post it on the OPCW external server and public website.

* * *



**DÉCLARATION DE L'UNION EUROPÉENNE
PRONONCÉE PAR S. E. M. LUIS VASSY, AMBASSADEUR ET REPRÉSENTANT
PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AUPRÈS DE L'OIAC
À LA 99^E SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF
(La Haye, 8 – 11 mars 2022)**

Point 6 de l'ordre du jour – Débat général

J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne.

L'Albanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Turquie, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, et l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange), membres de l'EEE Région), ainsi que la Géorgie et l'Ukraine se rallient à cette déclaration.

Andorre, Monaco et Saint-Marin s'associent également à cette déclaration.

Madame la Présidente,

La 99^{ème} session du Conseil exécutif s'ouvre dans le contexte de certaines des heures les plus sombres de l'Europe depuis la seconde guerre mondiale. L'Union européenne condamne dans les termes les plus énergiques l'agression militaire non provoquée et injustifiée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Par ses actions militaires illégales, la Russie viole de manière flagrante le droit international et les principes de la Charte des Nations Unies et sape la sécurité et la stabilité européennes et mondiales. La Russie porte l'entière responsabilité de cet acte d'agression et de toutes les destructions et pertes de vies humaines qu'elle causera. Elle sera tenu responsable de ses actes. L'Union européenne exige que la Russie cesse immédiatement ses actions militaires, retire sans condition toutes ses forces et tous ses équipements militaires de l'ensemble du territoire ukrainien et respecte pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Dans ce contexte, l'Union européenne souhaite dénoncer les déclarations infondées

de responsables russes concernant des allégations de provocations à l'aide de composants chimiques en Ukraine.

L'Union européenne (UE) remercie chaleureusement le Président, S.E. Ambassadeur Abdelouahab Bellouki du Maroc, pour son dévouement et son mandat réussi à la présidence du Conseil exécutif dans des circonstances difficiles. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles responsabilités. L'Union européenne tient également à remercier l'Ambassadrice Gudrun Lingner de l'Allemagne, Vice-présidente du Conseil exécutif, d'avoir assuré la continuité et guidé avec efficacité les travaux préparatoires de la 99e session. Je voudrais également exprimer notre gratitude à tous les facilitateurs pour les efforts qu'ils ont déployés pour faire avancer leurs thèmes respectifs.

L'Union européenne réaffirme sa pleine confiance dans le Secrétariat technique de l'OIAC, y compris en son professionnalisme, son impartialité et son expertise technique bien établie dans la mise en œuvre de la Convention et des tâches assignées par les États parties. J'ai le plaisir d'informer le Conseil exécutif que l'Union européenne a décidé d'apporter une nouvelle contribution de 1,6 million d'euros à l'appui des activités de l'OIAC. Cette assistance concrète est consacrée à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle de l'OIAC grâce à l'imagerie satellitaire.

L'Union européenne souligne la complémentarité des efforts et de la coopération entre l'OIAC et l'ONU. Nous apprécions le partage régulier d'informations sur les activités et les enquêtes de l'OIAC avec le Secrétaire général des Nations Unies ainsi que les exposés du Directeur général au Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous restons déterminés à défendre l'OIAC contre les atteintes à son intégrité et à sa crédibilité par le biais de campagnes délibérées de désinformation parrainées par l'État.

Madame la Présidente,

Le 29 avril 2022 marquera le 25e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. L'Union européenne salue la destruction vérifiée et couronnée de succès de 99% des stocks d'armes chimiques déclarés par les États possesseurs. Malgré les progrès réalisés dans ce domaine, la réapparition de l'emploi d'armes chimiques est l'une des menaces les plus urgentes à la paix et à la sécurité internationales. La cinquième

Conférence d'examen sera l'occasion d'examiner comment assurer la pertinence continue de la Convention en tant qu'instrument clef du régime international de non-prolifération et de désarmement. À cet égard, l'Union européenne et ses États membres contribueront de manière active et constructive aux travaux du groupe de travail à composition non limitée (OEWG). Parvenir à une vision commune sur la lutte contre la réémergence des armes chimiques et la préservation de la norme mondiale de non-utilisation est une responsabilité partagée entre tous les États parties.

Madame la Présidente,

La décision adoptée lors de la 25e Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques qui suspend les droits de vote et les privilèges de la République arabe syrienne en raison du non-respect par ce pays de la Convention, est un message fort de la communauté internationale pour dénoncer l'impunité en matière d'emploi d'armes chimiques, et pour appuyer le droit international, y compris le droit humanitaire international.

L'Union européenne salue cette décision et estime qu'elle constitue une réponse appropriée de la Conférence à la violation manifeste par la République arabe syrienne de la Convention et de ses principes fondamentaux. Cette décision, qui intervient plus de huit ans après l'adoption de la Résolution 2118 (2013) du Conseil de sécurité des Nations Unies, est la conséquence des manquements répétés de la Syrie à son obligation de déclarer l'ensemble de son programme d'armes chimiques et d'y mettre fin. Pour lever cette décision, il convient que la Syrie résolve les questions en suspens, fasse connaître son programme d'armes chimiques dans toute son ampleur et revienne à un plein respect de la Convention.

Le non-respect par le régime syrien de ses obligations internationales en vertu de la Convention a été prouvé par les enquêtes très complètes et approfondies du Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU (JIM), de l'Équipe d'évaluation des déclarations (DAT), de la Mission d'établissement des faits (FFM) et de l'Équipe d'enquête et d'identification (IIT) de l'OIAC. L'Union européenne condamne fermement l'emploi d'armes chimiques par les forces de l'armée de l'air syrienne à Latamné en mars 2017 et à Saraqeb en février 2018, établi par les rapports de l'Équipe d'enquête et d'identification de l'OIAC. L'Union européenne salue la publication de deux derniers rapports de la Mission d'établissement des faits et prend note de

leurs conclusions, qui confirment l'emploi de produits chimiques comme armes chimiques à Marea, le 1er septembre 2015, et à Kafr Zeita, le 1er octobre 2016 respectivement.

L'Union européenne félicite le Secrétariat technique pour l'ensemble de son travail concernant le programme d'armes chimiques syrien, notamment les éléments d'information confidentiels transmis aux États parties relatifs aux travaux en cours et aux méthodes de travail. Nous saluons également les efforts constants du Directeur général pour établir un dialogue avec la République arabe syrienne, et nous encourageons la Syrie à participer de manière constructive à ces échanges en veillant à ce que des progrès soient accomplis, notamment s'agissant de la délivrance rapide de visas au personnel de l'OIAC, car la coopération est la seule et unique solution. Le refus de délivrer des visas au personnel de l'OIAC et l'empêchement de leur déploiement sur le terrain entravent sérieusement le travail du ST et sa capacité à remplir son mandat. Cela est contraire aux obligations des États parties en vertu du paragraphe 7 de l'article VII de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. Nous demandons à la Syrie de délivrer dans les meilleurs délais des visas à tous les membres du personnel de l'OIAC, y compris à tous les membres de la DAT, conformément à la Convention et à la Résolution 2118 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

L'Union européenne attend avec intérêt la poursuite des travaux de l'équipe d'enquête et d'identification ainsi que la publication de ses prochains rapports. Elle est déterminée à assurer le suivi de toutes les conclusions de ces rapports. Nous avons déjà imposé des mesures restrictives à l'encontre de 32 hauts responsables et scientifiques syriens et de deux entités syriennes en raison de leur rôle dans la production et l'utilisation d'armes chimiques en Syrie. Nous sommes prêts à envisager de prendre de nouvelles mesures, le cas échéant, et nous continuerons d'œuvrer pour que les responsables de ces crimes abominables ne restent pas impunis.

L'Union européenne et ses États membres continueront d'œuvrer, aux niveaux national et international, pour répondre aux attaques chimiques et les autres atrocités commises en République arabe syrienne. L'Union européenne continue également de soutenir les efforts collectifs pour que les auteurs d'attaques à l'arme chimique rendent des comptes, conformément au Partenariat international contre l'impunité d'utilisation d'armes chimiques.

Madame la Présidente,

Lutter contre la menace que constitue l'emploi d'armes chimiques est l'un des objectifs principaux du Conseil exécutif; il en va du respect des normes internationales en matière d'utilisation d'armes chimiques. L'Union européenne réitère ses vives préoccupations quant au fait que la Fédération de Russie n'a toujours pas répondu aux appels internationaux, y compris ceux réitérés à l'occasion de la 98e session du Conseil exécutif et lors de la 26e Conférence des États parties en décembre 2021, en faveur d'une enquête approfondie et transparente sur la tentative d'assassinat de l'homme politique russe de l'opposition, M. Alexei Navalny. L'empoisonnement de M. Navalny en Russie par un agent neurotoxique militaire du groupe "Novichok" en août 2020 (une substance mise au point par la Russie), a été confirmé, sans aucun doute possible, par des laboratoires spécialisés en Allemagne, en France et en Suède, ainsi que par des par l'OIAC. L'Union européenne a condamné cet empoisonnement dans les termes les plus fermes.

L'impunité pour l'emploi d'armes chimiques ne doit pas et ne sera pas tolérée. Le 15 octobre 2020, l'Union européenne a mis en place un régime de sanctions dédié à la lutte contre la prolifération et l'emploi des armes chimiques. Sous ce régime, l'UE a désigné cinq responsables syriens et une entité impliquée dans le programme d'armes chimiques de la Syrie, ainsi que dix ressortissants russes et une entité liée soit à l'attaque de Salisbury ou à l'empoisonnement de M. Alexei Navalny avec l'agent neurotoxique "Novichok". Par ailleurs, en pleine conformité avec les conclusions du rapport sur l'empoisonnement de M. Navalny publié le 10 janvier 2022 par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), les États membres de l'Union européenne se joignent à l'APCE pour demander à la Fédération de Russie de "s'acquitter de ses obligations au titre de la Convention sur les armes chimiques, notamment en enquêtant sur la mise au point, la production, le stockage et l'utilisation présumés d'une arme chimique sur le territoire russe, et en fournissant des réponses substantielles aux questions posées par d'autres États parties », y compris aux questions posées par 45 États parties dans le cadre de l'art. IX.2 de la Convention le 5 octobre 2021.

L'Union européenne demande une nouvelle fois instamment à la Fédération de Russie, de révéler et de fournir des explications crédibles, en toute transparence et sans délai, aux circonstances de la tentative d'assassinat de M. Navalny.

Madame la Présidente,

La Convention sur l'interdiction des armes chimiques est un instrument essentiel de l'architecture mondiale en matière de désarmement et de non-prolifération. Elle doit s'appuyer sur une base financière solide et prévisible pour parvenir à un monde exempt d'armes chimiques. L'Union européenne appelle tous les États parties à s'acquitter entièrement et en temps utile de leurs contributions statutaires.

Le succès de la transformation du laboratoire de l'OIAC en Centre de recherche pour la chimie et la technologie sera décisif pour permettre à l'OIAC de remplir ses missions fondamentales en matière de vérification, d'inspection et de renforcement des capacités. Un grand nombre d'États parties se sont engagés à financer volontairement la création de ce Centre. L'Union européenne a versé pour ce projet une contribution volontaire importante d'un montant de 16,1 millions d'euros, qui inclut les contributions volontaires des États membres de l'Union à titre national. Nous souhaitons saluer les efforts du Directeur général pour mener à bien le projet du Centre de recherche pour la chimie et la technologie malgré les circonstances exceptionnelles. Nous demandons à tous les États parties de soutenir et de contribuer à ce projet, qui bénéficiera non seulement à tous les États parties, y compris à travers le renforcement des capacités, mais également au Secrétariat technique en contribuant au maintien de ses capacités d'enquête, de vérification et d'assistance.

Madame la Présidente,

L'Union européenne félicite le Directeur général pour les efforts visant à mettre en place un Secrétariat technique plus équilibré, diversifié et représentatif. Nous attendons avec impatience de nouveaux progrès dans ce domaine, y compris dans l'amélioration de l'intégration de la dimension du genre et le partage des résultats avec les États parties. Cela devrait inclure des mises à jour sur les progrès de la mise en œuvre des recommandations de l'audit sur le genre et la diversité.

L'Union européenne se félicite des efforts déployés pour amender la politique de la durée de service à l'OIAC, dans le but d'améliorer la capacité du Secrétariat technique à conserver l'expertise décisive qui est la sienne pour garantir la mise en œuvre continue de la Convention.

L'initiative allemande sur la continuité des activités du Conseil exécutif vise à fournir des conseils pour les situations d'urgence, dans lesquelles les réunions en personne ne sont pas possibles et il pourrait donc s'avérer nécessaire d'utiliser la technologie de réunion virtuelle pour les réunions ou sessions du Conseil exécutif. L'Union européenne félicite les États parties pour leur engagement constructif sur cette question et appuie pleinement le projet de décision qui en résulte, déposé par un groupe interrégional croissant d'États parties, dont l'Allemagne. Tous les membres du Conseil exécutif de l'OIAC sont vivement encouragés à se joindre au large consensus et à soutenir l'adoption de cette décision.

Madame la Présidente,

Nous saisissons cette occasion pour remercier le Directeur général Arias et son personnel pour leurs efforts visant à assurer la mise en œuvre de la Convention malgré les défis causés par la pandémie de COVID-19. Nous sommes impatients de revenir aux pratiques de réunion pré-pandémie dès que les conditions le permettront.

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que cette déclaration soit considérée comme un document officiel et soit publiée sur le serveur externe et sur le site internet public de l'OIAC.

* * *